

Prêt à taux variable



Le **prêt à taux variable** est destiné au financement d'investissements dans des équipements, tels que des machines ou des installations. Le taux est variable et fonction de l'évolution sur le marché de l'argent et des capitaux. En cas de baisse des taux, la charge d'intérêts diminue. Par contre, s'ils subissent une hausse, elle augmente.

Convient

A la clientèle commerciale surtout

Avantages

- Economies de coûts lors d'un repli des taux
- Aucune commission trimestrielle
- Affectation des liquidités pour assurer l'exploitation de l'entreprise
- Souplesse grâce à la possibilité de dénonciation

Taux d'intérêt

- Variable (données sur demande)
- Le taux peut être adapté en tout temps aux conditions régnant sur le marché de l'argent et des capitaux
- En cas d'apport de sécurités, sous forme d'un dépôt-titres par exemple, le taux est réduit en conséquence

Modalités

- Durée: 1-10 ans
- Montant minimum: CHF 100 000.-
- Montant maximum: aucun
- Dénonciation possible par les deux parties moyennant un préavis de 6 semaines
- Amortissement: défini dans le contrat de prêt avant le paiement du montant convenu
- Bouclement trimestriel (fin mars, fin juin, fin septembre, fin décembre)
- Les intérêts sont débités directement du compte à la fin du trimestre

Remarque

Produit uniquement proposé en francs suisses

Informations supplémentaires

www.banquecoop.ch

